



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Creation

Question écrite n° 40463

## Texte de la question

M. Dominique Paille attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la composition des commissions départementales chargées de l'examen des demandes d'ACCRE. D'après les informations dont il dispose, les professions libérales et plus généralement les représentants des entreprises de service n'auraient pas de délégués pour défendre leurs intérêts au sein des comités départementaux. Il lui demande de lui préciser la composition de ces commissions et s'il n'est pas souhaitable de les modifier afin que l'ensemble des secteurs d'activité soit d'une façon équitable représentés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Paillé Dominique](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40463

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juillet 1996, page 3504